Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 16 (1878)

Heft: 6

Artikel: Lo chaumo ceint-dix-nâo tot d'n'a ronclliâïe

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-184668

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un corbeau trop fidèle.

On a beaucoup jasé dernièrement d'une histoire assez comique qui aurait eu pour théâtre une de nos églises de campagne. On racontait que le pasteur de la paroisse s'était rendu au temple avec un corbeau apprivoisé sur l'épaule et serait même monté en chaire avec son fidèle compagnon, au grand scandale de ses paroissiens.

Le fait n'ayant jamais été élucidé pour le grand public, nous croyons devoir exposer ici, en quel-

ques mots, ce qui s'est passé.

L'excellent et aimé pasteur si singulièrement mis en scène a, paraît-il, un goût très prononcé pour l'étude de la zoologie et possède une collection assez complète d'animaux et d'insectes, qui vivent là dans la meilleure intelligence. On y remarque entre autres un corbeau-corneille, apprivoisé au point que ses témoignages d'attachement pour son maître, qu'il suit partout, deviennent parfois obséquieux.

Un dimanche, - il y a de cela quelques semaines, - notre pasteur, drapé dans sa longue robe, se rendait à l'église. Le corbeau, qui était perché sur son passage, et attendait le moment de l'accompagner, vole après lui et se pose sur sa tête. Le pasteur le prend, revient sur ses pas et le dépose dans la cour. Quelques instants après, l'oiseau avait repris son vol et pénétrait dans l'église en même temps que son maître. Il alla se placer sur le bord d'une corniche, regardant les fidèles d'un air fort intelligent.

Très ennuyé de cet incident, mais ne voulant point provoquer dans l'église une hilarité générale en cherchant à chasser le corbeau, il pensa qu'il était plus sage de le laisser attendre tranquillement sur sa corniche jusqu'à la sortie du service. Mais à peine la prière était-elle commencée que l'oiseau vint se poser sur l'épaule du pasteur, qui dut faire intervenir le régent. Celui-ci s'empara du corbeau et le mit poliment à la porte.

L'incident est sans doute fort regrettable, mais on conviendra que le pauvre pasteur, qui en a du reste éprouvé le plus grand chagrin, n'est pas digne d'être pendu. C'est ainsi qu'en a jugé l'autorité compétente, qui, après une enquête minutieuse, n'a pas trouvé à propos de procéder ultérieurement.

Un membre du Synode, abondant dans cette manière de voir, émit ainsi son opinion : « Messieurs, je vous propose de laisser l'affaire-là; d'ailleurs, voyez-vous, un pasteur qui aime les bêtes, c'est toujours bon signe! »

Les Chambres fédérales se sont occupées fort longtemps, en 1877, et auront sans doute encore à s'occuper de la question délicate de l'achat des chevaux pour la cavalerie suisse. De nombreuses commissions ont été envoyées à l'étranger pour l'étude de cette importante question, et un recensement tout spécial des chevaux suisses a été ordonné pour s'assurer que la récapitulation faite par le bureau de statistique était bien exacte. Toute

la presse a fait chorus pour condamner ces mesures, qui sont, paraît-il, très coûteuses. Mais ils sont parfois si pessimistes les journalistes! La question vaut certes bien la peine que l'on s'y intéresse vivement, alors surtout qu'il faut maintenant que le cheval comprenne le commandement et soit à même de marcher sans l'intervention du cavalier, dont on a fait un mousquetaire. « Aujourd'hui, disait dernièrement un dragon, il faut une bonne bête pour faire un bon cavalier. »

Aussi sommes-nous plutôt disposés à donner des conseils qu'à blâmer de si hautes vues.

On nous dit qu'un grand nombre de chevaux ont été acquis en Allemagne. Nous ne doutons certes pas que ce pays n'ait d'excellents chevaux, mais si l'on pouvait réussir à en posséder des infaillibles?

Et pourquoi pas? Dans les pays catholiques où ces quadrupèdes sont bénis au nom du pape, saint et infaillible, on trouverait certainement ce degré

de perfection.

Un journal, qui nous donne parfaitement raison, nous fait assister à la cérémonie de la bénédiction qui a eu lieu dernièrement à Bellinzone. Tous les chevaux, ânes et mulets du pays, ornés comme les victimes du sacrifice antique, ont été amenés devant l'église; là, un ecclésiastique les a bénis et déclarés infaillibles; puis les propriétaires les ont emmenés, persuadés, comme nous, qu'ils étaient préservés des maladies et accidents de toute nature.

Si la Confédération pouvait posséder de tels chevaux, exempts de morve, de farcin et surtout de ces petits vices qui font le désespoir du cavalier, tout le monde, y compris ce dernier, serait satisfait, et les optimistes-militairomanes seraient bien vengés des petits traits que la presse leur a décochés.

Lo chaumo ceint-dix-não tot d'n'a ronclliàïe.

Monsu Favrat no z'ein a quie contâ de iena la senanna passâ, rappoo à n'on menistrè et à n'on régent que viquessont coumeint tsin et tsat et que sé sont djuï on tor tandi lo chaumo ceint-dix-não. Vaitsé z'ein iena qu'est quasu parâire, tot que l'est tot lo contréro.

Don lâi avâi totè lè demeindzès on prédzo lo matin et onna privîre la véprâo, à duè z'hâorès, que lo régent dévessâi férè; mâ dâi iadzo que fasâi galé, la fasâi bin senâ, mâ s'allâve promenâ et adieu l'église. L'est véré que ne lâi allâve quasu jamé nion qu'on part d'einfants, et pas on âma ne mormottâve de cein. Mà lo menistre qu'avai onna deint contre lo régent po dâi z'afférès dè pè l'écoula, sè dese : atteinds pî! tè vu prâo férè allâ à ta priyîre; la vu férè mè mémo et sarà bin lo diablio se te n'és pas quie po tsantà!

L'est bon. Onna demeindze que lo carbatier fasâi djuï on muton âi gueliès et que volliâvè férè veri clliâo djeines dzeins aprés, vaiquie la priyîre que sonnè et dè bio savâi que nion ne lâi allà, kâ la musiqua djuïvè dza pè la pinta, dè manière que lo menistrè sè trovà tot solet avoué lo régent.

- Volliein-no la férè rein què po no dou que fe lo régent?

- Comptô prâo! que repond lo menistrè, et montè dein la chére.

Quand cein vegne que faille tsantà, lo menistrè dese: « Nous chanterons au psaume 119; » et pi liaise on verset et fe : et ce qui suit.

Adon lo régent s'eimbriè et quand l'eut tsantâ trâi versets, ye sè revirè contrè la chére et demandà: Est-te bon?

- Na, na! alla adé, qu'on lai repond et lo régent sè peinsâ: ah! te vâo que lo tsantéyo tot d'n'a ronclliaïe, eh bin atteinds! Ye trait sa veste, sè cratchè su lè mans, et hardi, lo revouâiquie à bramâ. Tant pî se m'einroûtso, se peinsâve; mâ ora que su einmodâ, ne m'arréto pas! Ma fâi âo bet d'on momeint, lo menistrè lâi vollie derè dè botsi. - Diabe la botchà, que fe lo régent, et reinmourdzè lo veingtè-douziémo verset. Lo menistrè sè rachetà on momeint, mâ ye repeinsà que sa fenna dévessâi lâi férè on bertou po son mareindon, à 4 hâorès, et ma fâi faut étrè quie po lo medzi tot tsaud, sein quiet cein ne vaut pas pipetta; po bin allâ, lo foudrâi medzi dein la péla âo bin dein lo cassotton. Adon lo menistrè vouâitè sa montra: l'étâi trâi z'hâorès on quart et y'avâi onco cinquantè houit versets à tsantâ. Jamé ne su quie po lo bertou, que se peinsave; « arreta, monsu lo régent! »

A tous mes pas je pense incessamment, que tsantà l'autro po repondrè; l'étâi lo 30e verset, et lo menistrè, qu'ein avâi prâo, décheind dè la chére, tracè à la cura, et laissè lo régent solet, que bramavė adé.....

Ora, a-te étâ tant qu'âo bet?.... on n'a jamé bin su; mâ adé est-te que lo menistre a bin risquâ de manquâ lo bertou.

BOULET LE

Non... je n'en ai pas le courage. Entrer là!... moi!... Il le faudra pourtant... je ne puis laisser mourir mon père sans lui dire un dernier adieu, sans qu'il m'ait déchargé du poids de sa malédiction Mais consentira-t-il à me recevoir?... Marguerite permettra-t-elle. Marguerite, mon père, voudrontils me reconnaître? Leurs bras s'ouvriront-ils à mon repentir?

Jérôme et Catherine parurent à la porte de la maison. Le malade s'était assoupi, et Marguerite avait voulu rester près de lui, pour le veiller pendant son sommeil.

A la vue de Dedier qu'au délabrement de son costume il prit d'abord pour un vagabond, Jérôme fit quelques pas pour aller l'interroger, et jeta un cri d'étonnement lorsque s'étant approché, il eut reconnu son neveu.

- Didier! c'est Didier!

- Monsieur Didier! dit Catherine ébahie en s'approchant à son tour.

- Vous me trouvez bien veilli, bien défait, bien méconnaissable sous ces haillons? fit Didier avec un douloureux accent de tristesse.

- Il est vrai que tu as subi de cruelles épreuves, mon pauvre neveu... Enfin, te voici de retour au bercail, et je

crois à la sincérité de la lettre que tu m'as écrite... Qu'il ne soit donc plus entre nous question du passé, et sois le bien

- Merci, mon bon oncle... Vous ne sauriez croire quel bien me font vos paroles... Que ne puis-je en entendre de pareilles sortir de la bouche de mon père!

- Hélas! dit Catherine, le cher homme est peut-être bien faible pour vous recevoir, monsieur Didier ; mais je vais prévenir madame; elle lui annoncera votre arrivée avec ménagement... et quand il sera suffisamment préparé..

Des préparations, des ménagements! interrompit Didier avec amertume... Ah, je n'ai pas le droit de me plaindre j'ai mérité tout cela... Catherines, dites à Marguerite que, si elle n'y éprouve pas une répugnance invincible, je serai heureux d'obtenir d'elle un moment d'entretien.

- J'y vas tout de suite, monsieur Didier.

Catherine rentra dans la maison.

Il y eut entre l'oncle et le neveu quelques instants de silence, pendant lequel ce dernier promenait ses regards émus, sur la grange, sur la laiterie, sur le fournil, sur tout ce qui l'environnait.

Tu regardes, lui dit Jérôme, s'il n'a pas été fait de changement ici pendant ton absence? Oh! mon Dieu, non,

pas plus que dans le reste du pays.

C'est vrai. Cette ferme est toujours la même. J'ai traversé, en venant, la prairie où j'allais, enfant, m'ébattre et cueillir des bouquets; j'ai aperçu le petit bois où plus tard j'aimais à étudier mes devoirs, j'ai suivi le bord de la Sèvre, en me rappelant que j'y reçus de vous mes premières leçons de natation... tout cela je l'ai vu calme, riant, paré de verdure et de fleurs comme au jour cent fois maudit où je m'éloignai avec une hâte impatiente pour m'aller noyer dans le gouffre parisien. Mais, ce que je n'y trouve point, c'est la pureté de l'âme, c'est la paix du cœur...

Jérôme l'interrompit avec une douceur affectueuse

- C'est déjà beaucoup, Didier, que d'avoir le regret d'une telle perte. Qui sait si l'avenir ne te réserve pas des jours meilleurs?

Et lui montrant Marguerite qui sortait de la maison à pas lents:

- Tiens, ajouta-t-il, voilà déjà quelqu'un que tu désirais voir, et qui se rend à ton vœu; ah! s'il dépendait de moi!... Je te laisse, Didier; du courage.

Jérôme, en s'éloignant, passa tout près de Marguerite et lui adressa un geste suppliant qui pouvait se traduire ainsi:

Ayez pitié... soyez clémente.

Marguerite, en approchant de Didier, jeta sur lui un regard surpris et ne put dissimuler un premier mouvement de répulsion. Il s'en aperçut.

Croyez bien, dit-il, la rougeur au front, que, sans un motif puissant, je n'aurais point surmonté la honte de paraître

devant vos yeux dans l'état où je suis.

Il se recueillit un moment; mais humilié par la conscience de son infériorité vis-à-vis de cette femme si pure, si digne, et qui avait tant à lui reprocher, c'était en vain qu'il cherchait des idées et des paroles. Son regard baissé vers la terre; sa contenance gênée, décelaient un embarras qui étonna Marguerite.

- C'est vous, dit-elle, qui avez désiré cette entrevue...

- Soyez bénie... pour me l'avoir accordée.

- Je suis venue, parce que j'avais à vous demander l'explication de votre présence ici.

- Cette explication...

- Est à présent inutile ; je ne la trouve que dans le dénuement où je vous vois. Non content d'avoir imprimé une souillure à votre nom qui est aussi le mien et celui de notre enfant, vous avez sans doute le dessein d'ajouter à cette infamie celle d'enlever à votre femme et à votre fille leur dernier morceau de pain.

Didier répondit avec une résignation douce :

Accablez-moi, injuriez-moi, je vous en ai donné le droit,

- Si j'étais seule, continua-t-elle, si je n'avais pas à préserver l'avenir de Blanche, notre entrevue serait déjà termi-